Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_011-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 4 juin, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 26 Votants : 28

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Michel CRIAUD donne pouvoir à Marie-Thérèse CABON, en date du 29/05/2026
Hugo MAIRE donne pouvoir à Franck GALUDEC, en date du 03/06/2026
Laëtitia NICOLAS

Date de convocation : 27/05/2026 Date d'affichage convocation : 28/05/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 11/06/2026

Sur proposition de Mme la Maire et en l'absence d'autres élus candidats à l'ouverture de la séance, **Mme Séverine GUYOT** est désignée en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=vVnUBP9-u8E)

Délibération 2026 06 011
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La commission communale des impôts directs dresse avec l'administration fiscale la liste des locaux de référence permettant de déterminer les biens imposables aux taxes locales. La commission est composée du Maire, de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. Elle se réunit une fois par an.
Le Conseil Municipal doit proposer le double du nombre prévu en titulaires et suppléants, soit 16 titulaires et 16 suppléants. La Direction départementale ou régionale des finances publiques désigne ensuite, parmi ces propositions, les membres définitifs de la commission.

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des membres présents ou représentés (27 pour) et 1 abstention (Michèle COLLIN), DECIDE de proposer à la Direction des Services Fiscaux les personnes figurant sur la liste ci-jointe en vue de constituer la Commission des Impôts Directs :

1	MME	BAUDAIS	Laurence
2	M.	FLOHIC	Claude
3	M.	PRUNAULT	Jean-Pierre
4	M.	LE GAC	Marc
5	MME	RUHLMANN	Christiane
6	M.	LE JALLÉ	Jean-Yves
7	MME	BODIGUEL	Nathalie
8	M.	LE MOUHAER	Jean-Baptiste
9	M.	DENIS	Chantal
10	MME	SAVARY	Christine
11	MME	LE NOAN	Véronique

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260604-2026_06_011-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

12	MME	BEAULIEU	Jessica
13	MME	CHESNEAU	Gérard
14	M.	LE PALLEC	Patrick
15	M.	SALOUX	Philippe
16	M.	MADEC	Serge
17	M.	PONDARD	René
18	MME	MONTCHANIN	Marie-Thérèse
19	M.	DECOCKER	Didier
20	M.	BILLARD	Alain
21	M.	EMO	Emmanuel
22	MME	TATARD	Gisèle
23	M.	TATARD	Daniel
24	M.	DELTOMBE	Patrick
25	MME	RAUFFLET	Florence
26	MME	GUYOT	Séverine
27	M.	PICHOT	Jean-Luc
28	MME	RYO	Marie-Annick
29	MME	LE GLAND	Yolande
30	M.	DRUNAT	Laurent
31	MME	MADOUAS	Gisèle
32	MME	DREANO	Joëlle

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	La secrétaire de séance, Séverine GUYOT
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)